Lettre aux Amis du 11 juillet 2021

Lundi 5 juillet 2021

Je suis avec les prêtres du diocèse à Notre Dame d'Ilige pour une journée spirituelle. Ce monastère accueillit autrefois les patriarches maronites et devint leur siège de 1120 à 1444

L'invité d'honneur est S. Exc. Mgr Antoine Charbel Tarabay, originaire de Tannourine, localité de la montagne ancrée dans le diocèse, mais aujourd'hui évêque d'Australie et d'Océanie pour les Maronites. Il nous a entretenus sur le thème : « Prêtre selon le cœur du Seigneur », d'après Jérémie 3, 15 : « Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur, qui vous paîtront avec intelligence et prudence ».

Nous avons commencé notre journée par la prière du matin et la méditation devant la fameuse icône de Notre-Dame d'Ilige, peinture syro-antiochienne maronite du X° siècle, qui représente le parcours de notre Église maronite au cours des siècles. Lors de sa restauration vers le début des années 1970, on a découvert huit couches successives de peintures ajoutées au cours des siècles suivant les différentes influences syriaques, byzantines et latines.

Au cours de sa causerie, Mgr Tarabay s'est arrêté sur le fait que « le pasteur est celui qui veille sur le troupeau. Il est envoyé par Jésus Christ, par l'Église et les successeurs des apôtres. Il est le signe de la sécurité du troupeau et son espérance ».

- « Notre peuple vit une déception et un désespoir, alors que nous autres, pasteurs, nous avons à demeurer des signes d'espérance ».
- « Le prêtre selon le cœur de Jésus est choisi, appelé et envoyé par le Christ. Il est celui à qui on confie de paître le peuple de Dieu ; il est son serviteur. Il est celui qui médite chaque jour la Parole de Dieu pour annoncer la Bonne nouvelle au peuple de Dieu. Il est un homme de prière. Il est celui qui imite Jésus dans sa vie quotidienne et devient un exemple et modèle pour le peuple de Dieu. Il est le témoin de la vérité. Il s'engage à respecter les lois de l'Eglise. Il est appelé à rester fidèle à son sacerdoce ».

Il a terminé par citer le pape François qui dit : « Le prêtre a un cœur suffisamment libre pour laisser de côté ses propres préoccupations. Son premier souci est celui de conduire son troupeau au ciel. Il ne travaille pas pour son propre profit ; il n'est pas comptable chez l'Esprit Saint, mais un bon samaritain qui cherche les nécessiteux ».

Une longue discussion ouverte a suivi, touchant notamment le rôle des Maronites et des Libanais de la diaspora, notamment en Australie, à soutenir leurs familles et leurs frères et sœurs les Libanais en ce moment critique.

Nous avons terminé par un déjeuner fraternel à la table de la communauté du couvent à l'invitation du supérieur, le père Youssef Matta, membre du Conseil presbytéral et membre de la commission diocésaine de la culture et du patrimoine.

Mercredi 7 juillet 2021

11h00: Sa Béatitude le Patriarche Béchara Raï est reçu par le président de la République le général Michel Aoun à Baabda. Un long tête-à-tête a eu lieu.

A sa sortie, Sa Béatitude a déclaré:

« Monsieur le président de la République a suivi ce qui s'est passé à Rome. Mais ma visite aujourd'hui avait pour but d'informer son Excellence de la teneur de la rencontre convoquée par Sa Sainteté le pape François. J'ai voulu dire à Son Excellence que le

discours du pape François, au cours duquel il a adressé des messages aux différents secteurs de la société libanaise, constitue, pour nous chefs des Églises, une feuille de route, que nous œuvrerons à concrétiser dans le cadre de notre engagement ecclésial, et chacun selon sa responsabilité, pour protéger la société ; car le Liban se redressera par la collaboration de tous les Libanais et non une partie ».

Interrogé ensuite par les journalistes sur la manière de traduire le discours du pape dans la pratique, Sa Béatitude a répondu :

« Nous nous mettrons en contact avec ceux à qui le pape a adressé des messages ciblés. Le plus important est que Sa Sainteté porte la question libanaise dans le plus profond de son cœur et la portera à la communauté internationale, alors que nous avons le devoir, nous au Liban, de construire notre patrie et notre maison. Il était alors nécessaire que le premier pas dans ce sens que je me rende chez le président Aoun. Ce qui s'est passé le 1^{er} juillet est un événement qui se répète tous les jours lorsque nous nous engageons à le mettre en pratique ».

A la question si le Liban est victime d'un plan international qui viserait le Liban, Sa Béatitude a répondu :

« J'ai évoqué lors de mon homélie dominicale, avant mon départ pour Rome, un tel plan, en indiquant qu'il semblerait qu'il vise le Liban. Je ne serai pas étonné de voir qu'un tel plan existe pour porter atteinte au Liban ».

Il s'est adressé enfin à M. Saad Hariri disant :

« Je vous dirai de hâter, le plus vite possible, la formation du gouvernement avec le président de la République, dans le respect de l'esprit de la Constitution ; car avec chaque jour de retard, le navire sombre de plus en plus, et nous nous retrouvons victimes du retard. Ces propos, je les lui ai dits il y a un moment, et je les répète aujourd'hui ».

22h30: Je suis à l'aéroport de Beyrouth, en compagnie de S. Exc. Mgr Paul Rouhana évêque vicaire patriarcal de Sarba, pour accueillir S. Exc. Mgr Stanislas Lalanne Évêque de Pontoise, accompagné de son vicaire général. Il vient démarrer le jumelage de son diocèse avec le vicariat de Sarba après m'avoir chargé à plusieurs reprises de préparer ce jumelage, à l'exemple de notre jumelage avec le diocèse de Saint-Étienne. Après les avoir accueillis, nous les avons accompagnés jusqu'à Bkerké où ils seront les hôtes de Sa Béatitude le patriarche Raï.

Jeudi 8 juillet 2021

9h00: Je rejoins Mgr Lalanne et Mgr Rouhana pour un entretien avec Sa Béatitude le patriarche Raï qui est le premier intéressé du jumelage, car la région de Sarba est un vicariat patriarcal et qui avait déjà béni l'initiative depuis le début des négociations.

Il nous a accueillis avec bienveillance et enthousiasme et nous a encouragés à « démarrer les démarches pour un jumelage spirituel, ecclésial, culturel, humanitaire et social entre les deux diocèses, prenant exemple sur le jumelage établi entre les diocèses de Batroun et de Saint-Étienne depuis 24 ans, et profitant de l'accompagnement de Mgr Mounir, ami des deux évêques et des deux diocèses et parrain du jumelage ».

Nous avons pris congé de Sa Béatitude, enthousiastes de son encouragement et de sa disponibilité à soutenir le jumelage jusqu'au bout.

Sa Béatitude devait présider à 11h00, à la chapelle de la résurrection à l'extérieur du siège patriarcal, la « célébration du centenaire des relations entre le Patriarcat maronite et le Royaume d'Arabie Saoudite ». J'y reviendrai.

Quant à nous, nous sommes allés à Achkout, dans la montagne, à la résidence du Vicariat patriarcal de Sarba nouvellement restaurée, où nous avons eu, de 16h00 à 19h00, une première session de travail pour le jumelage. Étaient présents, avec nous les quatre, des prêtres et des laïcs représentant les différents secteurs du diocèse qui doivent faire partie du comité de jumelage.

Mgr Rouhana a exprimé la bienvenue à Mgr Lalanne ; puis il a présenté les personnes présentes et son diocèse. Mgr Lalanne a présenté, à son tour, le diocèse de Pontoise qui couvre le département du Val-D'oise, dans la région de l'Ile de France, et a offert à Mgr Rouhana le livre des « Églises du Val-D'oise ». J'ai introduit ensuite la session de travail en donnant un survol historique des étapes principales du jumelage entre les diocèses de Saint-Étienne et de Batroun, et en s'arrêtant sur « les objectifs du jumelage, les moyens pour faire vivre le jumelage et œuvrer à l'organisation du jumelage ». J'ai distribué ensuite aux participants des copies de la Charte du jumelage signée le 23 mai 2021, jour de la célébration du jubilé d'or du diocèse de Saint-Étienne et des 24 ans du jumelage avec Batroun.

La longue discussion qui a suivi a débouché sur des les lignes d'orientation à prendre en considération par les deux évêques de Pontoise et de Sarba et les deux comités de jumelage à nommer dans les deux diocèses.

Un dîner a suivi cette séance.

Pour revenir à l'événement historique qui a eu lieu à Bkerké, autour du patriarche Raï, et auquel j'ai assisté avec un nombre d'évêques des différentes Églises et le Nonce apostolique, en présence des représentants de toutes les communautés religieuses du Liban et du monde politique et diplomatique, du représentant du président de la République Michel Aoun, des deux ex-présidents Amine Gemayel et Michel Sleiman, ainsi que des ministres, députés et des personnalités de tous bords.

Cet événement avait pour objectif de présenter le livre du Père Antoine Daou sur « les relations entre le Patriarcat maronite et le Royaume d'Arabie Saoudite » et de célébrer le centenaire de ces relations.

Après le mot de l'auteur qui a signalé les principales étapes des relations entre le patriarcat et l'Arabie Saoudite au cours des cent ans, c'est le mot de l'ambassadeur de l'Arabie saoudite M. Walid Boukhari et celui de sa Béatitude le Patriarche Raï qui ont attiré l'attention.

M. Boukhari a présenté les principes des relations du royaume saoudite avec le Liban selon « la vision du royaume saoudite pour 2030 dans sa profondeur arabe » ; et il a même cité le pape François. Ces principes se résument selon lui ainsi :

« 1- Continuer à propager la culture de la paix et à établir les ponts de la centralité et de la modération ; car l'avenir du royaume, du Liban et de tout l'Orient est la paix loin du fanatisme, du confessionnalisme et de l'extrémisme. Et ceci rejoint l'affirmation de Sa Sainteté le pape François que le Liban est un projet de paix et a la mission d'être une terre de tolérance, de pluralisme et une oasis de fraternité où se retrouvent les différentes religions et confessions.

- 2- Recommander et agir pour conserver la diversité et le vivre ensemble entre les Libanais qui a été consacré aux Accords de Taëf en 1989 sous l'égide du royaume saoudite.
- 3- Aider les différentes factions libanaises à affronter les défis, notamment celui de certains qui essaient de miner la relation entre le Liban et le monde arabe et de l'impliquer dans un axe qui porte atteinte à son identité arabe, et à réaffirmer l'engagement du respect de la Constitution issue des Accords de Taëf et qui stipule dans son introduction que le Liban est une patrie définitive pour tous ses enfants et un pays arabe de par son identité et son appartenance ». « Nous recommandons de préserver l'unité nationale au Liban. Nous affirmons notre attachement à préserver le Liban-message, libre, souverain et indépendant. Nous espérons que les partis politiques privilégieront l'intérêt libanais ». « Il n'y a aucune légitimité pour le concept de minorités face à la légitimité islamo-chrétienne. Nous ne permettons pas que l'identité libanaise soit compromise sous quelque prétexte que ce soit. Chrétiens comme musulmans sont des composantes essentielles de l'identité levantine. Nous avons deux grandes majorités : la première est celle de la majorité arabe qui comprend des musulmans et des non musulmans ; la deuxième est celle de la majorité musulmane qui comprend des arabes et des non arabes ».

Quant à Sa Béatitude le patriarche Raï qui a clôturé la célébration, il a introduit son mot en disant toue sa joie d'accueillir cet événement au siège patriarcal qui a pris naissance « à la suite de ma visite au royaume saoudite le 13 octobre 2017 », a-t-il dit. Puis il a développé le contenu de son discours en trois parties : « les relations entre le royaume saoudite et le Liban, les relations entre le royaume et le Patriarcat maronite, les relations entre le royaume et les Libanais ».

- « L'histoire a montré que le royaume d'Arabie Saoudite a compris le sens et la valeur de la présence du Liban au coeur du monde arabe et a toujours agi pour garantir son indépendance et sa souveraineté. Nous n'oublions pas que le royaume d'Arabie Saoudite a été le premier pays arabe à reconnaître l'indépendance du Liban en 1943, et le pays qui a patronné le congrès de Taëf qui a abouti au document d'entente nationale. Le royaume saoudite a toujours respecté le choix des Libanais, ainsi que leur identité, leur diversité, leurs traditions et leur style de vie ». « En effet, l'Arabie saoudite n'a jamais violé la souveraineté du Liban, ni ses frontières, et ne l'a pas impliqué dans des guerres destructrices. Il était aux côtés du Liban dans les assemblées internationales et contribuait à son développement à travers des projets d'investissement économique et culturels ».
- « Les relations d'amitié entre le Patriarcat maronite et le royaume saoudite ont consolidé l'amitié et la collaboration entre le royaume et le Liban. Et si le royaume a été le premier pays à ouvrir un consulat au Liban en 1930, les deux peuples avaient inauguré leur amitié il y a cent ans, et les Libanais ont été les premiers à se rendre en Arabie Saoudite pour participer au développement du royaume à tous les niveaux. Et nos enfants émigrent jusqu'à aujourd'hui pour le travail. Ils y sont les messagers du Liban et non ceux d'un autre pays ou d'un autre projet ».
- « En conclusion, nous espérons vivement que les relations libano-saoudiennes retrouveront leur spontanéité et leurs valeurs ... Avec l'Arabie saoudite l'arabité a été ouverture, modération, rencontre, respect des particularités de chaque Etat, de chaque

peuple et de chaque communauté, et attachement au concept de la souveraineté et de l'indépendance ».

Il faut noter qu'en ce même jeudi l'ambassadrice de France au Liban, Mme Anne Grillo, et l'ambassadrice des Etats-Unis, Dorothy Shea, se sont rendues en Arabie saoudite afin de rencontrer des officiels saoudiens et évoquer la question libanaise avec eux.

Cette visite doit assurer le suivi de la rencontre conjointe des ministres des Affaires étrangères américain, français et saoudien tenue le 29 juin en Italie, en marge du sommet du G20, autour du dossier libanais.

Il semble que Paris et Washington veuillent joindre l'Arabie Saoudite à leurs efforts pour trouver une solution à la crise libanaise.

En France, La commission de la Défense de l'Assemblée nationale a présenté ses recommandations en vue de soulager le malheur des Libanais :

« Nous recommandons la création et l'installation à Beyrouth d'une « task force » internationale humanitaire et civile sous l'égide des Nations unies et de la Banque Mondiale pour satisfaire les besoins vitaux des Libanais (éducation, soins, médicaments, eau, électricité...). Nous savons que la situation va s'aggraver ces prochains mois et nous avons besoin d'un instrument opérationnel sur place pour changer l'échelle d'intervention en lien notamment avec les ONG. Il s'agirait concrètement d'une agence de coordination composée de professionnels internationaux de l'humanitaire et du développement ».

Vendredi 9 juillet 2021

Les résultats des concertations américano-franco-saoudiennes ne sont pas encore tangibles, et le Liban poursuit son effondrement et sa « descente aux enfers », selon les termes du président de la République.

La crise politique paralyse le pays : toujours pas de gouvernement. La Banque du Liban ne peut plus payer les subventions des denrées essentielles.

Le Liban sombre dans le noir à cause du rationnement en électricité : 1 heure de courant sur 24 ! Les centrales électriques sont éteintes faute de fuel.

Les médicaments sont introuvables, car les commerçants mafieux en profitent pour les dérober et les vendre à l'étranger. Les pharmacies ont déclaré à partir d'aujourd'hui la grève ouverte.

L'essence et le fuel deviennent rares et les files d'attente devant les stations d'essence sont plus longues. Là aussi les contrebandiers mafieux profitent pour les vendre en Syrie.

L'eau courante aussi n'est plus assurée dans les maisons.

Le pain a quadruplé de prix en deux semaines, et il y a des familles qui vivent de pain. Le dollar est toujours coté officiellement à 1.500 L.L., alors qu'il est échangé cet après-midi sur le marché noir à 19.750 L.L. !!!!!

Nos responsables politiques restent toujours insensibles à la paupérisation de leur peuple. Mais jusqu'où vont-ils nous mener ? Et jusqu'à quand vont-ils éprouver notre faculté de supporter ? Ils ont tout fait pour faire échouer la révolution et personne d'entre eux n'a eu le courage de s'excuser auprès du peuple !

Au fond nous savons qu'après la descente aux enfers, avec le Christ, nous aurons la résurrection!

Concernant nos hôtes du diocèse de Pontoise, Mgr Lalanne et Mgr Butor, nous leur avons réservés une journée de pèlerinage aux lieux saints maronites. Mgr Rouhana les a accompagnés à Annaya pour prier et célébrer la Messe sur la tombe de Saint Charbel.

Je les attendais à Jrabta avec les moniales de l'Ordre Libanais Maronite. Nous avons prié ensemble devant la tombe de Sainte Rafqa, patronne des souffrants. Ils ont pris le temps de discuter avec les moniales à propos de leur vie en communauté et de leur vocation à la sainteté.

Nous sommes allés ensuite à Kfifane, le monastère qui accueille le noviciat de l'Ordre Libanais Maronite et les tombes de Saint Nématallah Hardini et du Bienheureux Frère Estéphan Nehmé. Nous avons prié avec les novices et profité de leurs chants de louange en syriaque. Nous sommes allés ensuite à Kfarhay, à l'évêché de Batroun, siège du premier patriarche et fondateur de l'Église maronite, saint Jean-Maroun. Après la visite des lieux et la prière à la chapelle, nous avons déjeuné avec l'équipe des prêtres de l'évêché, dont le vicaire général Mgr Pierre Tanios, l'économe diocésain P. Charbel Khachan et le procureur de l'évêché P. Antoun Nohra.

Dans l'après-midi, et accompagné de mon vicaire général, nous avons fait une halte à Tannourine, dans la haute montagne à l'autre bout du diocèse vis-à-vis de Batroun sur le littoral, où nous avons visité les lieux avec le curé Mgr Tanios vicaire général et prié à l'église de Notre-Dame de l'Assomption. Puis nous avons continué notre montée vers Dimane, siège patriarcal d'été. Nous sommes descendus à pied jusqu'au fameux « Rocher du Patriarche » qui donne sur la vallée sainte de Qannoubine, lieu des racines spirituelles de l'Église maronite.

Nous sommes revenus à Hardine visiter les ermitages du Père Youssef Saleh, un prêtre diocésain de vocation érémitique, qui accueille notamment des groupes de jeunes pour de retraites ou des journées spirituelles.

Et enfin nous avons terminé la journée à Ebrine, chez le Père Charbel Khachan, qui nous a accueillis avec sa femme Ghada et leurs quatre enfants. La « khouriyé » (femme du prêtre) nous avait préparés un dîner succulent. Nous avons passé une soirée mémorable, notamment avec les enfants si intelligents et intéressants.

Ils devront quitter demain samedi pour la France, non sans avoir effectué un tour aux associations humanitaires à œuvre dans le diocèse de Sarba avec Mgr Rouhana.

Dimanche 11 juillet 2021

Dans son homélie dominicale, Sa Béatitude le Patriarche Raï s'en est pris de nouveau aux responsables politiques :

« Il faut rappeler aux responsables qu'ils ont été délégués par le peuple pour assurer le bien commun - le bien de tous et le bien de chaque citoyen - et non pas pour servir leur bien propre et leurs intérêts propres aux dépens de l'État et du peuple, comme le pape François les en a avertis. Il est honteux que ces responsables continuent de démolir l'État et ses institutions, d'appauvrir son peuple, de pousser à l'exil ses forces vives et de saper son unité interne, alors que le Liban est en proie à un effondrement socio-économique grave, marqué par une paupérisation de la

population, des pénuries massives et une fuite des cerveaux. Le Vatican, les pays arabes et occidentaux prêtent attention à la cause libanaise. Nous sommes reconnaissants pour les efforts déployés par ces pays pour alléger les souffrances des Libanais et encourageons ceux qui ont hésité, jusqu'à présent, à aider le peuple libanais, indépendamment de toute considération idéologique ou politique. Il faut que les autorités libanaises adoptent la solution (proposée par la communauté) internationale en présentant des projets constructifs au lieu de continuer à détruire ce qui existe, sans présenter d'alternative conforme au partenariat islamo-chrétien, à l'essence de l'existence du Grand Liban, et à son rôle dans la région. L'État libanais doit former un gouvernement qui soit conforme aux réformes requises... Les personnes concernées s'abstiennent de remplir les devoirs que leur impose la Constitution, même sur la forme. En dépit de l'effondrement généralisé, ils continuent à émettre des conditions pour retarder la naissance du cabinet. L'expression 's'entendre avec le Premier ministre désigné' ne signifie en aucun cas le blocage face aux moutures présentées. De la même manière, la nomination du Premier ministre n'est pas une nomination à vie, sans que ne soit formé de gouvernement. L'intérêt du peuple est supérieur à toutes les interprétations constitutionnelles. Nous ne permettrons pas que le pays tombe entre les mains de partis qui ne veulent pas de gouvernement et d'autres qui ne veulent pas d'Etat. L'unité de l'État reste le pilier de l'existence nationale. Il n'y a pas d'État indépendant et stable, là où chaque parti mène sa politique étrangère aux dépens de l'Etat et décide d'appliquer la Constitution ou de l'entraver quand bon lui semble. La neutralité est une solution salvatrice pour le Liban ».

Suite à la requête du juge d'instruction près la cour de justice Tarek Bitar, qui avait demandé la comparution de certains ex-ministres ou hauts responsables et la levée de l'immunité parlementaire dans l'enquête de l'explosion du port de Beyrouth du 4 août 2020, Sa Béatitude a pris nettement position pour le pouvoir judiciaire :

« Nous soutenons le pouvoir judiciaire pour que soit dévoilée la vérité sur la doubleexplosion au port de Beyrouth, par une enquête impartiale et honnête, à l'abri des pressions politiques. Nous demandons à la classe politique de faciliter le travail de la justice. Quelle honte! L'intégrité de la justice doit encourager à la comparution, afin que la vérité soit dévoilée! Le peuple ne pardonne pas à ceux qui entravent le processus d'enquête, le politisent ou couvrent toute personne en proie à des accusations. Si vous êtes innocents, pourquoi avez-vous si peur ? ».

Mgr Elias Audi, métropolite grec-orthodoxe de Beyrouth, fait écho dans son sermon aux revendications du Patriarche Raï: « Personne n'est au-dessus des lois. L'innocent ne craint rien et ne s'accroche pas à son immunité. L'immunité tombe devant la responsabilité nationale et le devoir humain. Eviter de comparaître est suspect ».

Nos responsables politiques sont conscients qu'ils sont coincés, mais ne veulent pas le reconnaître et ne veulent pas céder!

Quant au peuple, il supporte encore leur fardeau, mais jusqu'à quand?

+ Père Mounir Khairallah Evêque de Batroun